



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LABERGEMENT STE MARIE  
1 Chemin du Fourpéret - 25160 LABERGEMENT STE MARIE  
Tél : 03 81 69 30 20 E-mail : [siel-fourperet@wanadoo.fr](mailto:siel-fourperet@wanadoo.fr)  
Siret : 252 503 206 000 10 – APE 8413Z  
TVA n° Intracom : FR 61 252 503 206

**DEMANDE DE RACCORDEMENT  
PROVISOIRE ELECTRIQUE  
Au réseau public géré par le SIEL**

**Pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ (18 mois maximum)**

En cas de dépassement de cette durée, une prestation mensuelle forfaitaire supplémentaire sera appliquée de plein droit.  
(Tarif en vigueur sur simple demande)  
*N'oubliez pas de demander la cessation de ce contrat.*

**Demander du Raccordement :**

Je soussigné : \_\_\_\_\_ Qualité : \_\_\_\_\_

Représentant l'établissement (nom, raison Sociale, **N° de SIRET obligatoire**) :

Adresse de Facturation : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Demande au SIEL, l'alimentation électrique temporaire au point de livraison suivant :

**Identification et localisation du Site : (joindre obligatoirement le courrier d'attribution d'adresse de l'urbanisme ainsi qu'un plan si nécessaire : nouveau lotissement, nouvelle rue, emplacement isolé...)**

Puissance de Raccordement demandée : \_\_\_\_\_ kVA  Mono (12 kVA Maxi)  Tri

(tarif pratiqué : forfait de raccordement provisoire suivant barème + consommations + abonnement selon puissance souscrite)

**Conformément à l'Article 1<sup>er</sup> – Alinéa 4 du décret n° 72-1120 du 14 Décembre 1972**

Ce raccordement, à caractère temporaire, est uniquement destiné à l'alimentation de mon installation décrite ci-dessus, il ne saurait en aucun cas servir à d'autres fins et/ou à l'alimentation d'une installation électrique définitive, par exemple alimenter l'installation intérieure d'une habitation, d'un local sans CONSUEL.

Je reconnais que le S.I.E.L pourra donc, sans préavis, effectuer la suspension de l'alimentation électrique du point de livraison en cas de manquement à cette interdiction, ainsi en cas de cession de courant à un tiers ou perturbations sur le réseau dues à mes installations ou absence de demande de prolongation de contrat à l'issue de la période fixée par le présent engagement.

**Je m'engage :** A fournir et installer un coffret ou une armoire conforme aux prescriptions en vigueur:

**Date à laquelle le coffret sera mis en place sur le chantier :** \_\_\_\_\_  
(Attention ! tout déplacement vain de nos agents sera facturé)

Je déclare en outre que le tableau de comptage est équipé d'un appareil général de coupure :  
- si puissance inférieure ou égale à 36 kVA : disjoncteur différentiel 500 mA (norme NFC 62 411) ou disjoncteur non différentiel (norme NFC 62 412)

Rappel, le coffret de comptage ne permet pas d'assurer la protection des personnes et des biens au niveau de mes installations intérieures. Par conséquent, j'atteste que les dispositions nécessaires ont bien été prises conformément aux règlements en vigueur et je dégage le S.I.E.L de toute responsabilité pour tous dommages matériels et corporels causés directement ou indirectement par l'énergie électrique fournie en aval du point de livraison indiqué.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »